

LISTE DES PIÈCES à déposer en ligne sur la plateforme de dépôt

	Etudiants français	Etudiants de l'UE, EEE, Monaco, Andorre, Québec, Suisse	Etudiants extra-communautaires
ETAT CIVIL	Pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité recto-verso ou passeport).	Etudiants de l'UE + EEE + Monaco + Andorre + Suisse : document officiel d'identité Etudiants québécois : passeport canadien + carte d'assurance maladie québécoise	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité • Extrait de l'acte de naissance ou photocopie du Livret de famille avec filiation, traduit en français par un organisme habilité.
SITUATION MILITAIRE	Exigible jusqu'aux 25 ans de l'étudiant : Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou à défaut attestation de recensement (document provisoire). A noter : La réalisation du séjour de cohésion dans le cadre du SNU vaut participation à la JDC.	Non concernés	
CVEC	Attestation d'acquittement de la contribution de vie étudiante et de campus		
TITRES ET DIPLOMES A FOURNIR	Néobacheliers : Relevé de notes officiel du baccalauréat (téléchargé par l'étudiant sur "Cyclades") Inscription en L2, L3, Licence professionnelle ou Master : Attestation de validation de l'année d'études ou du diplôme requis pour l'inscription dans la formation concernée (attestation de réussite ou dernier relevé de notes de la formation obtenue).	Néobacheliers : Relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent	<ul style="list-style-type: none"> • Documents certifiés conformes et traductions par un traducteur assermenté : <ul style="list-style-type: none"> - de tous les diplômes obtenus - des relevés de notes détaillés de ces diplômes - du relevé de notes de l'année en cours • Justificatif de niveau de langue française
ATTESTATION D'ASSURANCE	<p>Cas général : Attestation d'assurance relative à la responsabilité civile couvrant toute l'année universitaire et portant les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"</p> <p>Etudiants en : - 2e, 3e, 4e, 5e, 6e années de Médecine - 2e, 3e, 4e, 5e années de Maïeutique - 2e, 5e années de Pharmacie - 2e année d'Odontologie - Ergothérapie, Orthoptie, Orthophonie : L'attestation devra comporter, en plus la mention "stage en milieu hospitalier".</p> <p>Etudiants de CPGE (classe prépa) : la mention stage n'est pas nécessaire</p>		
AUTRES PIÈCES A FOURNIR SELON LA FORMATION	<p>Etudiants en PASS ou en LAS : l'original du diplôme de baccalauréat devra être présenté avant fin décembre au service scolarité</p> <p>Etudiants en réorientation s'inscrivant en PASS ou en LAS : - Copie du certificat de scolarité de l'année ou des années précédentes - Pour les étudiants hors UCA, le dossier étudiant</p> <p>Etudiants de 2ème et 3ème de Chirurgie Dentaire : charte TP (à télécharger sur le portail d'inscription)</p> <p>Etudiants de 1ère année d'orthoptie, orthophonie et ergothérapie : certificat médical de non contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.</p>		
AUTRES PIÈCES A FOURNIR LIÉES A LA SITUATION DE L'ETUDIANT	<p>Etudiants mineurs : Autorisation du responsable légal (à télécharger sur le portail d'inscription)</p> <p>Etudiants boursiers : avis conditionnel de bourse du CROUS</p> <p>En cas de changement d'université : Formulaire de transfert de départ remis et signé par l'université d'origine</p> <p>Etudiants de CPGE : Justificatif d'inscription parallèle = certificat de scolarité émanant de l'établissement</p> <p>Sportifs de haut niveau : Attestation d'inscription sur la liste éditée par le ministère des sports</p> <p>Etudiant en situation de handicap : attestation sur l'honneur avec engagement à contacter le SUH (Service Université Handicap) pour prendre rendez-vous avec un médecin</p>		